



Action-Réaction !

Cher(e)s camarades,

Ce matin, une fouille sectorielle du bâtiment G2 a été menée avec succès grâce à la mobilisation de tous, à l'investissement, à la solidarité et au professionnalisme de chacun !

Également, l'appui précieux des ERIS de RENNES fût indispensable et a permis à ce que les esprits échauffés de ses dernières semaines se détendent d'eux-mêmes...

Bilan de l'opération :

Une dizaine de téléphones portables saisis, une centaine de grammes de produits stupéfiants, des armes artisanales et le désencombrement complet de toutes les cellules de l'unité !

Ces résultats mettent une fois de plus en lumière l'insécurité grandissante dans laquelle nous travaillons au quotidien. L'encombrement des cellules et la quantité d'objets illicites retrouvés montrent à quel point certains détenus sont installés et organisés, parfois même mieux équipés que nous pour contourner le règlement !

Il est donc urgent d'agir vite et d'avoir les moyens matériels pour travailler correctement.

C'est pourquoi nous demandons donc la mise à disposition immédiates de kits de fouille sur chaque quartier comprenant :

Des outils adaptés pour démonter certaines parties de mobiliers servant de caches, des miroirs sur roulettes pour inspecter le dessous des meubles ainsi qu'une dotation individuelle de lampes torches portables.

Aujourd'hui, cette opération aura passé un message clair à la population pénale mais nous ne devons rien lâcher ! Si les tensions semblent être redescendues, restons vigilants, car les jours qui suivent pourraient être marqués par des représailles ou une montée en pression !

Fo Justice Val de Reuil félicite l'ensemble des agents qui se sont mobilisés et qui ont participé à cette opération de grande ampleur !

FO Justice Val de Reuil remercie l'équipe ERIS de Rennes pour sa présence et son aide précieuse.

FO Justice Val de Reuil souhaite que ces opérations de fouilles sectorielles soient plus fréquentes pour nous sécuriser et à travers cela, rappeler à la population pénale qu'elle n'est pas chez elle !

FORCE DOIT RESTER A LA LOI

Le 18 mars 2025

